

Permis de vivre

Anna Traube avait 20 ans quand elle s'est évadée du Vél'd'Hiv. Son histoire a inspiré l'un des personnages de « la Rafle ». Elle raconte.

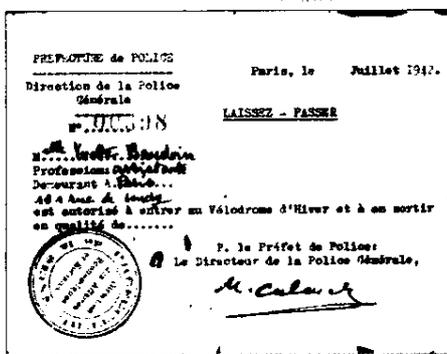
Laissez parler les p'tits papiers qui en disent plus long que les grands discours. Tout au long de sa vie, Anna Traube a gardé avec elle un rectangle gris bleu, papier ridé, papier plié, papier sacré. On peut encore y lire, à l'encre violette : « Mlle Yvette Baudoin, profession : assistante, demeurant à Paris, 101, rue de Lancry ». Anna Traube a 88 ans, elle coule une retraite ensoleillée à Nice, après avoir été dentiste. C'est elle qui a écrit à l'encre violette, il y a soixante-huit ans de cela, sur un coin de table, au Vél'd'Hiv. « Il fallait que je me trouve un nom, Yvette Baudoin, ça m'est venu comme ça. La rue de Lancry, c'est là où j'habitais, mais j'ai mis un autre numéro qui, je l'ai appris plus tard, n'existe pas... » En haut, à gauche, il y a écrit : « Préfecture de police ». Au centre : « Laissez-passer ». Un permis de vivre. Une autorisation spéciale de vieillir. Un tampon imprimé pour avoir le droit d'avoir un avenir.

Le matin du 16 juillet 1942, Anna Traube a 20 ans quand deux policiers français frappent à la porte de l'appartement familial, rue de Lancry, à Paris. C'est là que commence l'histoire d'Anna dans le

film de Rose Bosch, dont elle a inspiré l'un des personnages. « Attention, certaines choses ont été changées pour les besoins du scénario, souligne celle qui est venue, sur le tournage, assister à la scène de son arrestation. C'était très émouvant. A chaque fois que je me replonge dans le passé, c'est un bien et un mal », dit la jeune vieille dame, rouge à lèvres pimpant, mots véloces et une bonne dose de cran. Sur la photo en noir et blanc de l'époque, la jolie frondeuse sourit, avec les joues rondes de l'enfance. « C'est vrai que j'étais pas mal ! Au lycée, j'étais prix d'excellence. Je faisais beaucoup d'athlétisme... » On lui demande ce qui lui a donné



« Elle ne voulait pas me laisser, elle pleurait. Je l'ai poussée dehors. Je savais que je ne pourrais m'en sortir que seule. » Au premier coin de rue, Anna la sprinteuse échappe à ses gardes et détale, droit devant. « Ils ont fini par me rattraper... Ce jour-là, je me suis dit que je ne courrais pas encore assez vite. » Longtemps, elle a fait le même rêve : « Je suis poursuivie par des policiers, je dévale des escaliers et je glisse sur la rampe pour essayer de leur échapper. » Nuit et brouillard sous le soleil de juillet. « On m'a emmenée devant deux bus à plate-forme. On m'a dit de monter dans celui de droite. A ce moment-là, j'ai croisé le regard d'un homme. Il m'a glissé, en passant, presque sans bouger les lèvres : "Prenez l'autre". » Les passagers du bus de droite sont partis directement pour Drancy. » Des cris qui rebondissent contre la verrière,



La réalisatrice Rose Bosch s'est inspirée de l'histoire d'Anna, qui est incarnée dans son film par Adèle Exarchopoulos.



la force de résister à la peur. « Mais je ne sais pas... J'étais jeune, révoltée par l'injustice et je me sentais bien française ! » Ce printemps 1942, Anna Traube va vêtue légèrement : « Pour ne pas qu'on voie mon étoile, je portais ma veste sur le bras. J'allais partout où c'était interdit : au stade, au cinéma, dans les jardins "interdits aux chiens et aux juifs", dans le métro - et pas dans le dernier wagon réservé aux juifs. » Quand on frappe à la porte, ce matin-là, le frère d'Anna Traube a juste le temps de fuir par l'escalier de service. Son père a déjà gagné la zone libre. Anna ordonne à sa mère de s'échapper, elle aussi, par l'escalier dérobé.

une chaleur sans espoir sous les projecteurs insomniaques, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants entassés sur les gradins... Le vélodrome d'Hiver. Avant, on y organisait la course des Six Jours de Paris pendant laquelle les cyclistes devaient pédaler six jours et six nuits, sans s'arrêter. Anna y passera cinq jours et cinq nuits, sans fermer l'œil. « On ne savait rien. On pensait qu'on nous envoyait travailler en Allemagne. Moi, je n'avais qu'une idée : fuir. » Le temps passe et les gradins se vident. La jeune fille cherche une issue à la souricière. Elle prétexte des hémorragies. « Le médecin a tout de suite compris : "Vous voulez vous

DOSSIER

enfuir ? J'ai des tampons de la préfecture, mais il vous faut un laissez-passer. » Le salut viendra d'un ingénieur des Eaux et Forêts. « Il avait des laissez-passer en blanc pour ses ouvriers. Il a tout préparé. Il m'a donné accès à des toilettes convenables. Ma tenue était épouvantable après cinq jours. Il fallait faire illusion : j'ai passé mon imperméable, je me suis peignée, j'ai mis du rouge à lèvres... » Trois barrages attendent Anna Traube-Yvette Baudoin. Au premier, elle passe sans difficulté. Au deuxième, elle reconnaît avec effroi un policier qui l'avait abordée. « Il avait essayé de me bonimenter en me laissant croire qu'il me ferait sortir contre quelques faveurs... » L'homme relit plusieurs fois le laissez-passer. Les secondes s'égrènent, sur le fil de la peur. « Et puis il m'a fait un signe de la tête, l'air de dire : "Bravo, comment as-tu fait ?" » Surtout ne pas courir après le troisième barrage. L'ingénieur le lui a répété. « J'ai fait comme il avait dit : j'ai marché, en retenant mes jambes. Et puis, là, devant moi il y a eu... un petit oiseau. » Anna Traube ne pleure pas. Elle a un hoquet silencieux, la respiration coupée. Il y a deux choses dont

"On ne savait rien, on pensait qu'on nous envoyait travailler en Allemagne. Moi, je n'avais qu'une idée : fuir."

elle n'arrive pas à parler : cet oiseau, venu lui faire un signe, sur le bout d'un trottoir – « Il était libre, comme moi, alors que tant d'autres étaient restés là-bas » – et le petit Gilbert, fils d'amis de ses parents qu'elle avait retrouvés au vélodrome. « Au début, on a autorisé les enfants de moins de 15 ans à sortir. J'ai supplié les parents de le laisser partir. Mais ils avaient trop peur. J'ai retrouvé son nom sur le mur où sont gravés les noms des personnes déportées, au Mémorial de la Shoah. Il n'avait que 10 ans. » Jusqu'à la fin de la guerre, les collines du Limousin ont abrité Anna et sa famille. Protégés par la complicité de villageois, ils ont échappé au pire. Pendant longtemps, Anna Traube s'est tue. Jusqu'au jour où le devoir de mémoire s'est imposé. La dernière fois, lors d'un colloque au Mémorial de la Shoah, à Paris, il y avait des élèves policiers dans l'assistance. Anna l'insoumise, Anna qui court plus vite que les ombres funestes, Anna qui a doublé la mort sur la ligne d'arrivée, est allée les voir. Juste quelques mots, pour dire qu'il ne faut pas toujours obéir aux ordres.

■ Marjolaine Jarry

A lire, « Evadée du Vél'd'Hiv », d'Anna Traube, éd. Le Manuscrit (www.manuscrit.com).

UN CRIME ABJECT

Début août 1942, l'administration française sépare les mères de leurs enfants dans les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers. Avant de les déporter chacun à leur tour.

Du camp de Beaune-la-Rolande, dans le Loiret, il ne reste que quelques photos, images sinistres de longues baraques alignées. L'équipe de « la Rafle » s'est appuyée sur ces rares documents pour reconstituer le camp où furent internées, comme dans celui tout proche de Pithiviers, les victimes de la rafle du Vél'd'Hiv, dont près de 4 700 enfants. C'est là, dans ces camps gérés par l'administration française, que le régime de Vichy accomplit l'un de ses crimes les plus abjects en séparant les familles.

Le 2 août 1942, les mères sont arrachées par la force à leurs petits. Elles sont déportées avec les adolescents. Les enfants, entre 2 et 15 ans, restent seuls dans les camps, livrés à eux-mêmes, dans des conditions sanitaires déplorables. Plusieurs décèdent. Après avoir



Les baraquements du camp de Beaune-la-Rolande, géré par Vichy.

vu partir ses parents et ses sœurs, le petit Joseph Weismann, 12 ans, dont le destin exceptionnel a inspiré l'histoire d'un des personnages du film, parvient à s'échapper de Beaune-la-Rolande. « De toute mon histoire, ça a été la partie la plus éprouvante », dit-il aujourd'hui en parlant du jour où les mères qui hurlaient à la mort ont été forcées de laisser leurs enfants, qui seront déportés à partir du 13 août. A leur arrivée à Auschwitz, ils seront immédiatement gazés. ■ M. J.